



**PÔLE FORMATION
DU PAYS D'ARLES**

TEST • LINGUISTIQUE

EXAMEN CIVIQUE

LIEU
4 Avenue Victor Hugo
13200 Arles

PRIX
80 €

Objectifs de la formation

L'examen civique est une évaluation officielle mise en place par l'État français dans le cadre de la nouvelle réglementation relative à l'intégration et à l'accès au séjour en France.

À partir du 1^{er} janvier 2026, la réussite à cet examen devient obligatoire pour :

- demander une carte de séjour pluriannuelle,
- demander une carte de résident,
- déposer une demande de naturalisation française.

Cet examen vise à vérifier la maîtrise des principes et valeurs de la République, des droits et devoirs, ainsi que des repères essentiels sur le fonctionnement de la société et des institutions françaises.

Cette épreuve, d'une durée de 45 minutes maximum et réalisée sur support numérique, se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM) comprenant 40 questions : 28 questions de connaissances générales et 12 questions de mises en situation.

Chaque QCM composant l'examen civique comprendra des questions sur les 5 thématiques étudiées lors de la formation civique :

- les principes et valeurs de la République (la devise et les symboles de la République, la laïcité) ;
- le système institutionnel et politique (l'organisation de la République française, l'Union européenne et ses institutions, etc.) ;
- les droits fondamentaux, les obligations et les devoirs des personnes résidant en France ;
- l'Histoire, la géographie et la culture ;
- vivre dans la société française (l'autorité parentale et le système éducatif, le fait de travailler en France, etc.).

Pour chaque question, une seule réponse est correcte parmi les 4 options proposées.

Pour valider l'examen, il faut avoir obtenu au moins 32 bonnes réponses (soit 80 % de réussite).

Lien pour la pré-inscription à l'examen civique :

<https://test-civique.fr/inscription>

Ce lien vous permet de remplir les informations vous concernant et choisir votre centre d'examen

Pensez à noter votre mot de passe car il vous sera demandé le jour de l'examen (vous devrez impérativement l'avoir sur vous).

Notre centre de passation s'appelle :

PFPA (Pôle Formation du Pays d'Arles)

4 Avenue Victor Hugo

13200 Arles

CONTACT

Mme ORTEGA

p.ortega@pfpa-formations.com

06 77 79 80 91

4, avenue Victor Hugo • 13200 Arles • 04 90 96 01 19 • info@pfpa-formations.com